QUAT’PETITS TOURS ET PUIS REVIENT

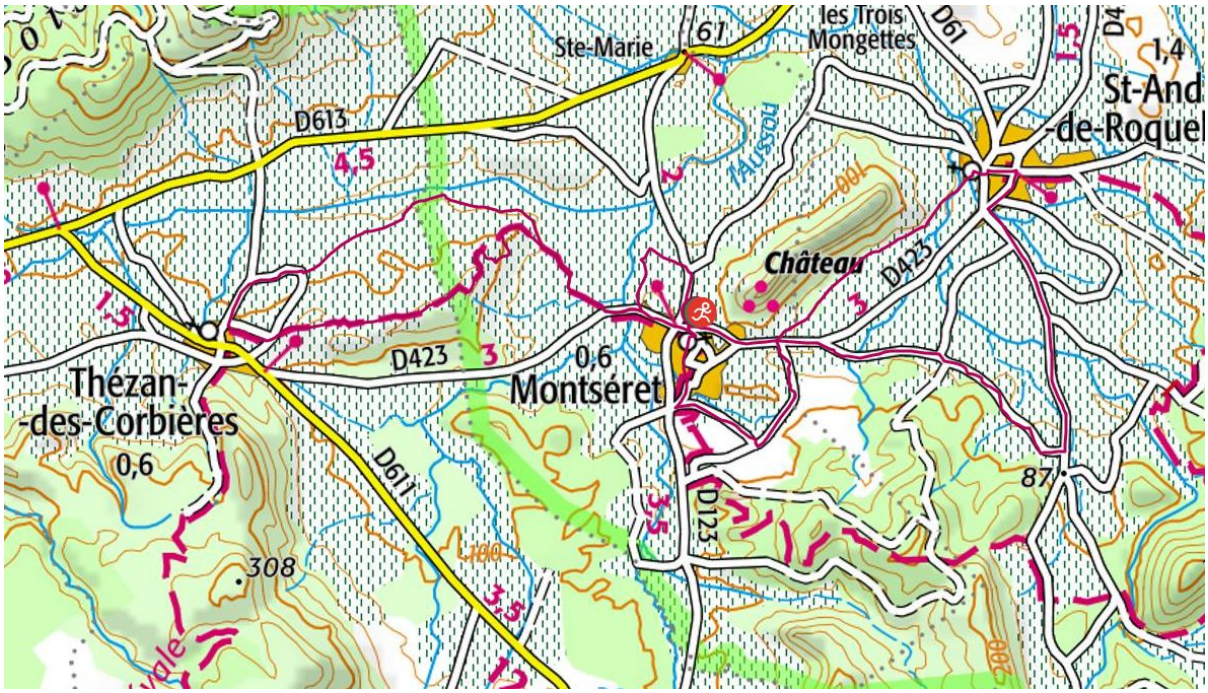

Infos Pratiques	
Distance	18,7 km
Niveau	Très facile
Dénivelé	206 m D+
Départ	MONTSERET
Typologie	boucle
Balisage	VTT Vert
Environnement	Dans le vignoble

Votre itinéraire

Étape 1 - De la cave coopérative, prendre la rue des Bergeries puis sortir du village par la D423, route de St André de Roquelongue. Après environ 600m sur la D423, prendre à droite la petite route. Parcourir environ 2000m jusqu’à une intersection. Rejoindre à gauche le village de St André. Passer devant la cave coopérative et au rond- point, prendre la 1errue à droite (avenue de Donos). Par la rue de la Mairie, puis la rue du Cagnard, rejoindre et traverser le ruisseau du Bugua puis filer vers Montséret par le chemin de « Devant la Bouiche » : sous la colline qui se termine au sud-ouest par le château médiéval de Montséret (cf la PR « le Pays de Mabile ».) dont la plate-forme sommitale est occupée par une barre rocheuse, appelée aussi

La Roquelongue. On rejoint la D423 que l'on traverse pour prendre en face la petite route. Après un tour dans le vignoble, revenir sur Montséret par la rue de la Combe et la Rampe des Corbières. Traverser le village par la rue du Musée, l'avenue des Platanes, la rue du Passolis, la D123. Après le cimetière, prendre le chemin à gauche entre les vignes et rejoindre le Chemin de Lézignan puis tourner à droite sur la D423, direction Thézan. Après environ 250m prendre à droite sur une petite route. Suivre les chemins des Salobres, sur goudron et chemins de terre pendant environ 2700m. A l'intersection, poursuivre en face (on trouvera plus loin à droite le départ de la liaison possible avec le C9) et entrer dans Thézan par la route de Narbonne et la rue Lakanal. Un petit tour dans le vieux Thézan s'impose. (par les rues Lakanal, du Four Communal, Jean Moulin, D611, de la Source, du Moulin à Vent, liaison possible avec les C1 et C6) Retour vers Montséret : Poursuivre par la rue Lakanal et le chemin de Canto Perdrix, puis quitter le goudron pour un chemin à travers vignes sur la droite, traversant également quelques friches parfois boisées. On rejoint ainsi l'itinéraire de l'aller sur le chemin des Salobres, en direction de Montséret. Partir à gauche sur la D423 et après environ 250m, prendre à droite la rue du Tramway, traverser la rue du Lavoir puis la rue du Passolis et par la Place de la Gare rejoindre le parking devant la cave coopérative. Ne manquez pas sur et hors itinéraire : A Montséret, le château de la Roquelongue, à Saint André de Roquelongue l'ermitage Saint Jacques, à Thézan, la tour du beffroi, la traversée des villages et leur patrimoine. Points de vues : - La Roquelongue Liaison entre circuit 8 et 9 Départ : Thézan, route de Narbonne à environ 190m après le carrefour avec la rue de la Paix Dénivelé cumulé : 121m Distance totale : 2km342m (aller) Cotation Sens de circulation décrit : Thézan / pinède de Boutenac Prendre la petite route qui rejoint la D613 ; la traverser prudemment et poursuivre en face la petite route qui grimpe plein nord entre les parcelles de vignes. Une large piste lui succède. Elle débouche à une intersection de pistes : la citerne de la DFCI se trouve un peu plus loin à gauche. Points de vues : - A l'altitude 147m, point de vue sur la plaine, le village de Thézan et les Corbières

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/quatpetits-tours-et-puis-revient/